



# CONSEIL MUNICIPAL

## du 1<sup>er</sup> avril 2026

Présents : 26 Excusés : 1 1 pouvoir Absents : --- Votants : 27 En exercice : 27	<p><b>L'an deux mille vingt-six, le 1<sup>er</sup> avril</b>, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENCEAU, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Alexis GOUGEON, M. Wilfried HERBERT, M. Christophe HUNAUT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, Mme Stéphanie MICHALET, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Annie WALGRAEF, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU).</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Marie LE ROUX – LARDEUX, DGS, Laëtitia PAYEN, DGA</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Bruno CHICOISNE</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 26 mars 2026</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 1 <sup>er</sup> avril 2025 Publiée, le 1 <sup>er</sup> avril 2025 Notifiée, le _____	
<b>Délibération n°260401_26</b>	<p><b><u>AFFAIRES GÉNÉRALES</u></b></p> <p>Avenant n° 01 (ajout prestation pour le puits Lavoir) Maîtrise d'œuvre pour la démolition des salles de la Chapellainerie</p>

Madame le Maire rappelle aux élus qu'un marché a été conclu avec le bureau d'études VERITAS pour la maîtrise d'œuvre de la démolition des salles de la Chapellainerie le 19 mai 2025 pour un montant de 11 600 € HT.

Dans le cadre de cette mission et conformément au souhait de la collectivité de déconstruire également le lavoir, le bureau d'études a proposé une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre à la déconstruction (amiante et plomb) portant sur la démolition du local « lavoir » et du comblement du puits situé sur le parking du Lavoir, rue Cornouaille.

**Le bureau d'études VERITAS a ainsi établi un devis complémentaire de 1 920 € HT, portant le marché aux montants suivants :**

- Montant initial du marché : 11 600 € HT
- Montant de l'avenant n°1 : 1 920€ HT
- **Montant total : 13 520 € HT**
- **Différence entre le marché initial et le nouveau marché : 16.38 %**

Le pourcentage d'écart entre le marché initial et le nouveau montant du marché après avenant étant supérieur à 10%, il est nécessaire de délibérer pour valider cet avenant.

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Sur proposition du Maire,**

**Vu le Code général des collectivités territoriales,**

**Vu l'exposé présenté,**

**Vu l'avis du bureau municipal du 23/03/2026,**

**Considérant que, conformément à l'article R.2194-7 du Code de la commande publique, la modification apportée par l'avenant ne peut être regardée comme substantielle,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité  
(25 pour, 2 abstentions) :**

- ▶ **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition des salles de la Chapellainerie à conclure avec le bureau VERITAS pour un montant de 1 900.00 € HT.
- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

**Bruno CHICOISNE**  
Secrétaire de séance



**Le Maire,  
Nadine YOU**

